



MAINTIEN DE TOUS LES CONTRATS AIDES !

L'annonce de la suppression massive des postes d'AAD dans les écoles est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » de cette rentrée 2017

FORCE OUVRIERE a, depuis l'origine, dénoncé le caractère précaire de ces contrats de travail et considère que la seule évolution positive pour ces salariés, c'est leur *transformation en emplois statutaires dans la Fonction Publique ou en CDI dans le privé, avec une réelle mise en œuvre d'une formation professionnelle adaptée et non leur suppression !*

Aujourd'hui, la remise en cause de ces emplois qui jettent à la rue des salariés est inacceptable pour eux et pour les écoles où ils effectuent un travail indispensable.

Mobilisons-nous pour obtenir :

- **Le maintien de tous les contrats aidés sur leurs emplois actuels**
- **Le renouvellement de tous les contrats jusqu'à leur terme**

SIGNEZ LA PETITION INTERSYNDICALE → [>PDF<](#) [>en ligne<](#)

PARTICIPEZ AUX REUNIONS D'INFORMATIONS spéciales « contrats aidés » organisées dans les secteurs (Marseille, La Ciotat, Arles, Aix, Côte Bleue...)

TOUS AU RASSEMBLEMENT DEVANT LA PREFECTURE

MERCREDI 20 SEPTEMBRE à 13H

(Demande d'audience au préfet par l'intersyndicale)

Non aux suppressions de contrats aidés dans les écoles, les collectivités territoriales, les associations !

Le gouvernement a décidé la suppression de 150.000 contrats aidés (CUI) à cette rentrée dans les communes, les hôpitaux... **dont 20.000 dans l'Education nationale.**

Dans les écoles Bouches du Rhône, les 1ères victimes sont les personnels sur postes d'Aide Administrative à la Direction (AAD).

Ainsi ce sont déjà **150 contrats de secrétaire de direction et 50 contrats d'AED** (assistants d'Education en collège) qui n'ont pas été renouvelés au 1^{er} juillet 2017.

A terme, ce sont tous les contrats d'AAD et d'AED qui ne seront pas renouvelés d'ici le 1^{er} janvier 2018 !

INTOLERABLE ! INACCEPTABLE !

↳ Des milliers de salariés, déjà en emplois précaires, n'iront pas jusqu'au terme de leur contrat de travail et vont se retrouver au chômage du jour au lendemain sans aucune perspective professionnelle ! Les CUI dont le contrat pouvait être prolongé d'un an, voire plus (pour les travailleurs handicapés et ceux de plus de 50 ans) ne seront pas renouvelés au mépris de leurs droits.

↳ Aucun dispositif ne vient remplacer les missions assurées par ces salariés, que ce soit sur temps scolaire (aide à la direction d'école, aide à la scolarisation des enfants handicapés) ou en dehors (cantine, entretien des locaux, activités péri-éducatives...)

↳ Cette décision va accroître les difficultés dans les écoles : des directeurs ne bénéficieront plus de l'aide d'un personnel administratif face à la multiplication des tâches administratives imposées par les contre-réformes en cours, des enseignants se retrouveront seuls dans leur classe pour assurer la scolarisation des enfants handicapés, même si aujourd'hui l'administration affirme que les missions des AVS seront assurées en priorité...

Comment assurer le fonctionnement des cantines, l'entretien des écoles, l'aide administrative à la direction, le périscolaire si les personnels chargés d'effectuer ces missions voient leurs emplois supprimés ?

Pour le SNUDI-FO, ces mesures inhumaines et dramatiques pour les personnels et les écoles ne doivent pas s'appliquer !

**Tous les contrats aidés doivent être maintenus sur leurs emplois,
Tous les contrats doivent être renouvelés et toutes les missions assurées !**

Au niveau national, un courrier intersyndical SNUipp, SNUDI FO, CGT Educ, SE-UNSA, SGEN-CFDT a été envoyé au Ministre BLANQUER → [>ICI<](#)

DES 1^{ers} RESULTATS CONCRETS DE LA MOBILISATION :

↳ **Au lycée St Exupéry** (lycée Nord), les professeurs mobilisés avec leurs syndicats ont obtenu le maintien de 10 postes sur les 30 supprimés et un engagement de la part du Recteur pour le réemploi des 20 autres.

↳ **Dans le Vaucluse**, suite à l'action juridique du SNUDI FO, les 63 AAD dont le contrat se terminait le 31 août et qui avaient signé en juin, juillet ou août l'avenant de prolongation de leur contrat jusqu'au 28 février 2018, viennent d'obtenir confirmation de leur réemploi.

Des succès qui doivent conforter la résistance au plan gouvernemental de suppression des contrats aidés...

**NON, RIEN N'EST JOUÉ !
ENSEMBLE, EXIGEONS LE MAINTIEN DES EMPLOIS AIDÉS !**

Face à ces annonces gouvernementales désastreuses pour les écoles amputées des moyens indispensables à leur bon fonctionnement, le SNUDI-FO 13 appelle toutes les écoles à prendre position et à se mobiliser pour le maintien de tous les contrats aidés !

Un **rassemblement intersyndical devant la Préfecture**, avec une demande d'audience au Préfet, est organisé le **mercredi 20 septembre à 13h00**.

Pour préparer ce rassemblement et défendre les dossiers des collègues, le SNUDI FO 13 organise plusieurs réunions avec les personnels précaires et les collègues directeurs et enseignants :

- **Marseille Nord** : Ecole élémentaire La Visitation (48, chemin des Algarades 13014 Marseille), le jeudi 14 septembre à 12h00
- **Marseille SUD et centre** : Union départementale FO (13 rue de l'Académie – Métro Noailles), le mercredi 13 septembre à 14h00
- D'autres réunions sur les zones **Aix, Arles, La Ciotat, Côte Bleue** seront programmées et annoncées par mail aux écoles.

Il est plus que temps de s'organiser dans le syndicat pour ne pas rester seul, pour définir collectivement les modalités d'action pour **le réemploi avec un vrai statut, un vrai salaire !**

SIGNEZ et FAITES SIGNEZ la pétition [>PDF<](#) ou [>en ligne<](#)